



Services Techniques  
2 rue Germain Petit jean  
46100 FIGEAC  
Tél. : 05 65 34 78 67

## **Département du Lot**

N/REF : ST 26032024.122

### **DEMANDE DE PERMISSION DE VOIRIE**

LE PRESIDENT DU GRAND FIGEAC,  
VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 2213.1 à L 2213.6,  
VU le Code de la Voirie Routière,  
VU le règlement de voirie du GRAND-FIGEAC  
VU l'instruction Interministérielle sur la signalisation routière deuxième partie,  
VU l'arrêté n° DRCP/2013/179 portant extension des compétences de la Communauté de Communes Figeac Communauté,  
VU l'arrêté du Président n° 24-2020 portant délégation de fonction et de signature au septième vice-président, M. Michel LAVAYSSIERE,  
VU la demande en date du 21 /03/ 2024 présentée par MR Taurand Eric représentant la société INEO RESEAUX SUD OUEST 15 Chemin De La Chasse 31771 Colomiers à procéder à la pose de supports FTTH et la pose de chambres route de Viazac (VC 2) sur la commune de Livernon ,  
VU l'avis des Services Techniques,

### **ARRETE**

**ARTICLE 1** : L'entreprise Alliance sera autorisée à procéder aux travaux comme décrits ci-dessus.

**ARTICLE 2** : Cette autorisation est valable du 18 Mars 2024 au 18 avril 2024

Avant tout démarrage de travaux vous devrez prévenir M Eric ROCHE (Grand Figeac) au 07 87 87 03 41

**ARTICLE 3** : Les travaux devront être réalisés de la manière suivante par l'entreprise :

- Repérage des réseaux auprès des concessionnaires avant tout démarrage des travaux,
- Les supports seront implantés en limite de domaine public en haut de talus de façon à ne pas modifier le gabarit de la voie et laisser l'accotement libre de façon à ne pas devenir un danger pour les usagers de la voirie,
- Tous les matériaux extraits seront évacués et les abords du site nettoyés après l'exécution des travaux,
- Aucun dépôt de matériaux ne sera toléré (ni sur chaussée, ni sur accotement),
- Remise en état du terrain à l'identique,
- L'entretien des abords reste à la charge du pétitionnaire jusqu'à parfaite consolidation,
- Les accès riverains devront être maintenus, ainsi que les accès des véhicules d'incendie et de secours,

**ARTICLE 4** : La sécurité des usagers devra être assurée. A cet effet, l'entreprise prendra toutes dispositions utiles, notamment vis à vis des piétons et usagers de la voirie. Un arrêté municipal réglementant la circulation et le stationnement devra être pris par le Maire de la Commune avant toute intervention (à demander par l'entreprise à la Mairie).

**ARTICLE 5** : Une signalisation de chantier réglementaire devra être mise en place par l'entrepreneur sous sa responsabilité.

**ARTICLE 6** : Le présent arrêté devra obligatoirement :

- être affiché sur le chantier par le pétitionnaire,
- et transmis aux sous traitants concernés.

**ARTICLE 7** : Les infractions au présent arrêté seront constatées, poursuivies et réprimées suivant les dispositions en vigueur.

**ARTICLE 8** : Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

**ARTICLE 9** : Madame la Directrice Générale des Services du Grand Figeac, Monsieur le Directeur des Services Techniques, Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à FIGEAC, le 26 Mai 2024

P/Le Président,

Le Vice président en charge de la Voirie, de l'Eclairage Public et des Bâtiments



Michel LAVAYSSIERE

Copies : - Mairie de Livernon  
- Service Ordures Ménagères  
- Hôpital  
- La Dépêche du Midi  
- stephane thuillier



# Demande de permission ou d'autorisation de voirie, de permis de stationnement, ou d'autorisation d'entreprendre des travaux

Code de la voirie routière L113-2 ; L115-1 à L116-8 ; L123-8 ; L131-1 à L131-7 ; L141-10 et L141-11  
Code général des collectivités territoriales L2213-6 ; L2215-4 et L2215-5

Gestionnaires des réseaux routiers

802590730



N° 14023\*01

## Le demandeur

Particulier  service public  maître d'oeuvre ou conducteur d'opération  entreprise

Nom : TAURAND Prénom : Eric  
Dénomination : INEO RESEAUX SUD OUEST Représenté par :  
Adresse Numéro : 15 Extension : Nom de la voie : Chemin de la Chasse  
ZI en Jacca  
Code postal 31177 Localité : COLOMIERS Pays : France  
Téléphone 068823337 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :  
Courriel : eric.taurand@equans.com

## Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :  
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :  
Code postal Localité : Pays :  
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :  
Courriel :

## Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°  
Hors agglomération  En agglomération   
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +  
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : route de viazac  
Code postal 46320 Localité : LIVERNON  
Document d'urbanisme antérieur (déclaration de travaux ou permis de construire) :  
Référence cadastrale : Section(s) : Parcelle(s) : Lieu-dit :

## Nature et date des travaux

Pose de compteur / branchement aux réseaux  <sup>(1)</sup> N° de chantier délivré par la Collectivité :

	Pose de clôtures	Pose de portail (portillon)	Plantations
À l'alignement	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
En retrait de l'alignement	mètres	mètres	mètres
Dépôt ou Stationnement <input type="checkbox"/> <sup>(2)</sup>	Saillie ou Surplomb <input type="checkbox"/> <sup>(2)</sup>	Aménagement d'accès <input type="checkbox"/> <sup>(2)</sup>	Ouvrages divers <input checked="" type="checkbox"/> <sup>(1)</sup>

Station service  Renouvellement  Création   
Autres  Pose de 3 x PE en tranchée pour ALL FIBRE  
Date prévue de début d'application 18/03/2024 Durée d'application (en jours calendaires) : 40  
**Nota :** Pour connaître la délimitation du domaine public routier au droit d'une propriété riveraine, il faut déposer, auprès du gestionnaire de la route concernée et selon les modalités qu'il aura fixées, en complément, une demande d'alignement individuel.

<sup>(1)</sup> Compléter le cadre ouvrages divers <sup>(2)</sup> compléter le cadre correspondant

<sup>(0)</sup> N° délivré par la Collectivité lorsque vous avez déclaré votre intention de réaliser des travaux. Exemple : N° Lyvia pour Lyon Métropole

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

**Dépôt ou stationnement** <sup>(2)</sup>

Demande initiale  Prolongation  référence du permis de stationnement : .....

Nature du dépôt ou stationnement { Matériaux  Benne  Grue  Etalage   
 Echafaudage  Mobilier urbain  Terrasses de café  Vente le long de la voie ou sur aire de service   
 Autres (à préciser)  : .....

**Saillie ou surplomb** <sup>(2)</sup>

Largeur : de la voie  mètres de la saillie  mètres  
 des trottoirs  mètres Hauteur sous saillie  mètres

**Aménagement d'accès** <sup>(2)</sup>

Avec franchissement de fossé  : Diamètre du tuyau  millimètre Longueur  mètres  
 Distance par rapport à l'axe de la chaussée  mètres Nature du tuyau : .....

Sans franchissement de fossé  Largeur de l'aménagement  mètres

**Ouvrages divers** <sup>(1)</sup>

Travaux sur ouvrages existants  Installation nouvelle

Réseaux aériens ou souterrains ou branchement :  
 Eau potable  Eaux pluviales  GDF  Opérateurs réseaux   
 Eaux usées  EDF  Autres (à préciser)  : .....

	Sous voirie	Sous accotement ou trottoirs
Tranchée longitudinale	<input type="text"/> mètres	<input type="text"/> mètres
Tranchée transversale	<input type="text"/> mètres	<input type="text"/> mètres
Fonçage	<input type="text"/> mètres	<input type="text"/> mètres

Aménagement de surface ou équipements :  
 Stationnement  Arrêt bus  Passage supérieur ou inférieur  Équipements de la route   
 Autres (à préciser)  : .....

**Pièces jointes à la demande**

Afin de permettre et de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'autorisation est accompagnée des pièces suivantes détaillées par nature de travaux.

- 1 - Pour toute demande  
 Plan de situation 1/10 000 ou 1/20 000<sup>ème</sup>  Plan de localisation précis 1/1 000 ou 1/ 2 000<sup>ème</sup>  <sup>(3)</sup> Photos
- 2 - Pièces complémentaires par nature de demande
- 2a - Clôtures/portails/Plantations/Dépôt ou stationnement/surplomb  
 Coupes longitudinales et transversales indiquant l'emprise occupée du domaine public 1/50<sup>ème</sup>
- 2b - Aménagement d'accès/ouvrages divers portant atteinte au patrimoine  
 Plan des ouvrages projetés 1/200 ou 1/500<sup>ème</sup>  Cahiers des coupes techniques de tranchées 1/50<sup>ème</sup>   
 Plan de détails de franchissement des points singuliers 1/50<sup>ème</sup>
- 2c - Station service : Plan d'implantation des pistes avec signalisation de police 1/200 ou 1/500<sup>ème</sup>

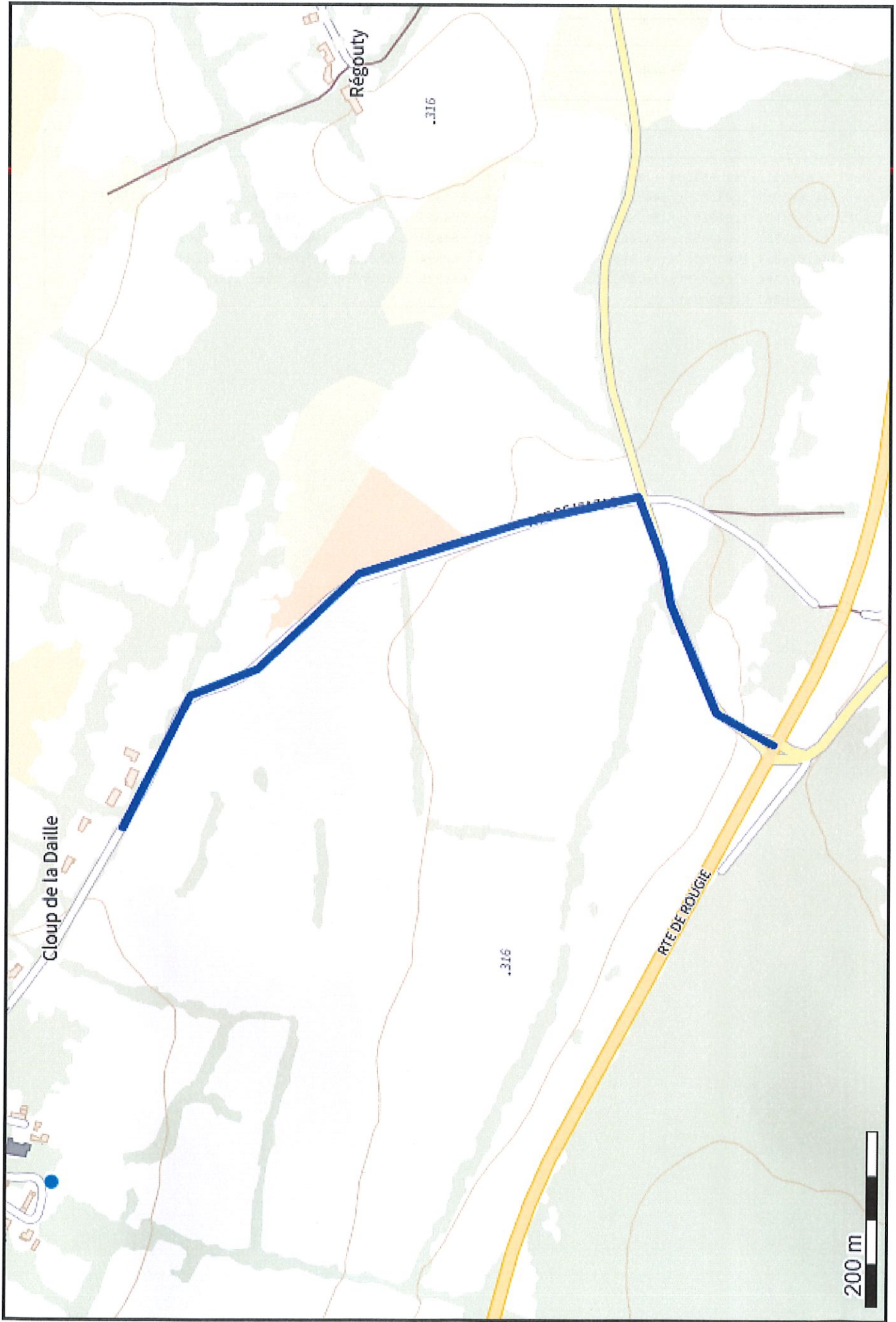
J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : COLOMIERS Le : 2 | 1 | 0 | 3 | 2 | 0 | 2 | 4

Nom : TAURAND Prénom : Eric Qualité : .....



(3) Extrait cadastral ou équivalent



LEGENDE	
Systeme géodésique	EPSG
WGS 84	EPSG 4326

Polygone 1
(44.670267 1.829431); (44.669586 1.829814); (44.669581 1.829819); (44.668561 1.831188); (44.666886 1.831938); (44.665717 1.832315); (44.665463 1.831369); (44.665387 1.830792); (44.665386 1.830787); (44.664913 1.829199); (44.664906 1.829189); (44.664326 1.828738); (44.664313 1.828727); (44.664297 1.828766); (44.664886 1.829224); (44.665357 1.830802); (44.665433 1.831379); (44.665433 1.831383); (44.665693 1.832349); (44.665711 1.832362); (44.666894 1.831981); (44.666895 1.831980); (44.668574 1.831229); (44.668580 1.831224); (44.669600 1.829854); (44.670284 1.829469); (44.670292 1.829458); (44.670979 1.827549); (44.670986 1.827529); (44.670958 1.827509); (44.670267 1.829431);